

BIENVENUE A BORDEAUX

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes
est heureuse de vous accueillir pour le 45^{ème} Challenge National de Football.

02 - 03 et 04 Juin 2017

Le Comité d'Organisation :



Nom – Prénom	Tél Bureau	Tél portable	Mail
LAMBROT Didier	05.35.31.41.21	06.50.02.93.31	didier.lambrot@ceapc.caisse-epargne.fr
QUINTON Richard	05.33.63.89.73	06.65.71.06.50	richard.quinton@ceapc.caisse-epargne.fr
GUILLEMET Benjamin	05.35.38.85.58		benjamin.guillemet@ceapc.caisse-epargne.fr
COMMUN Sébastien	05.49.44.67.67		sebastien.commin@ceapc.caisse-epargne.fr





SOMMAIRE



MOTS DES PRESIDENTS



PROGRAMME



HEBERGEMENT



FICHES D'INSCRIPTION



DEROULEMENT DU TOURNOI



REGLEMENT SPORTIF



INFORMATIONS PRATIQUES



NOS PARTENAIRES



1. MOTS DES PRESIDENTS



Jean Francois PAILLISSE — Président du Directoire Aquitaine Poitou-Charentes

La réussite d'un sportif, quels que soient son sport et son niveau, repose sur l'esprit d'équipe et de compétition : deux conditions indispensables pour progresser et participer aux plus grands événements. Elles font très naturellement échos aux valeurs coopératives de la CEAPC : elles fondent nos actions et nous donnent le cap à suivre. Elles sont également au cœur de l'association APC sport, qui fête ses 10 ans : dix années de convivialité, de fair-play et de dépassement de soi.

Je suis très fier de recevoir sur notre territoire le 45^{ème} challenge national de Football. La ville de Bordeaux est reconnue pour sa qualité de vie, d'accueil et sa diversité culturelle et associative.

Le dynamisme sportif de la capitale de la Nouvelle Aquitaine, insufflé notamment au niveau national et international par les équipes de Rugby, de Football et de Hockey sur glace, a franchi un nouveau cap avec la construction pour l'Euro 2016 de football, du Grand stade « Matmut Atlantique ».

La Garonne, qui traverse la métropole est par ailleurs le théâtre de manifestations de renom depuis de nombreuses années. En 2017 encore, elle accueillera des événements populaires comme la fête du fleuve et la Solitaire Urgo Le Figaro qui prendra son départ sur le fleuve.

Ce 45^{ème} challenge national de Football va contribuer, par votre présence, à apporter de l'énergie, de la vivacité et de la convivialité à notre ville.

Ainsi, je vous souhaite à tous, de très bons moments sportifs et festifs !



Didier LAMBROT — Président APC Sports

L'association sportive APC Sports est heureuse de vous accueillir pour ce 45^{ème} challenge national de Football. Cette manifestation marquera les 10 ans de notre association, créée lors de la fusion de 2007. Notre territoire a reçu à plusieurs reprises par le passé ce challenge (Le Haillan, Anglet, Canéjan) et a toujours su créer les conditions de réussite alliant le sport et la découverte de notre région.

Cette année, le choix est recentré sur Bordeaux où tout sera orienté sur la proximité des installations sportives et festives.

Tout sera mis en œuvre pour une réussite totale à tous les niveaux.

Les mots d'ordre seront Convivialité et Fair Play.

Toute l'équipe d'organisation se joint à moi pour vous souhaiter un excellent séjour en APC et une magnifique compétition.


Amitiés sportives




2. PROGRAMME

Vendredi 02 Juin 2017


A partir de 15h00

-  Accueil des participants et répartition des chalets et cottages au **Village du Lac**

18h30

-  Tirage au sort et Réunion des Capitaines à **Village du Lac**

19h30

-  Apéritif de bienvenue et Repas à **l'Espace du Lac**– Bordeaux Lac

23h00

-  Soirée libre


Samedi 03 Juin 2017

Les matches auront lieu sur des terrains en herbe et des terrains synthétiques.

A partir de 07h00

-  Petit Déjeuner


08h30

-  Début des matches de poules

A partir de 12h00

-  Déjeuner

14h00

-  Reprise des matches de poules

17h00

-  ¼ de Finale

19h30

-  Apéritif et Diner au **Mercure Bordeaux Château Chartrons**

23h00

-  Soirée Libre « La Fête du Fleuve »


Dimanche 04 Juin 2017

Les matches auront lieu sur des terrains en herbe et des terrains synthétiques.


A partir de 07h00

 Petit Déjeuner

09h30

 Matches de classement

10h00


 ½ Finale

 Matches de classement


A partir de 12h00

 Déjeuner


14h00

 Matches de classement

15h00

 Matches de classement


16h00

 Matches de classement

17h00

 **FINALE**

19h30

 Remise des récompenses au **MATMUT ATLANTIQUE**

20h30

 Diner de clôture au **MATMUT ATLANTIQUE**



23h00

 Soirée Libre




Lundi 05 Juin 2017

A partir de 07h00

-  Petit Déjeuner au Village du Lac
-  Départ des délégations

Avant 10h00

-  Remise des clés des chalets et cottages



Au revoir!

Boulevard Jacques Chaban Delmas – 33520 Bruges (Bordeaux) +33 (0)5 57 877 060

www.village-du-lac.com



Nous vous accueillerons au **Village du Lac** - 4 étoiles Nature dans un espace de 13 hectares.

Le Village se situe à 5 minutes des terrains pour la compétition et du **MATMUT ATLANTIQUE** et à 15 minutes de Bordeaux.

Vous pourrez profiter d'un dépaysement total à quelques minutes du centre ville, et pendant vos temps de pause, d'une piscine pour vous détendre.

Pensez à prendre vos maillots et votre serviette de plage.

Les chalets et cottages sont tout confort : cuisine équipée, séjour avec télévision TNT, climatisation réversible, salle d'eau avec douche et WC, terrasse avec salon de jardin.





4. FICHE D'INSCRIPTION

A retourner avant le 1^{er} avril 2017

La participation Forfaitaire est fixée à **295€ par personne** (joueurs et accompagnateurs)

Le Forfait comprends l'ensemble des prestations figurant dans le programme.

Le nombre de participants par délégation est limité à 25 personnes maximum.



ENTITE

CAISSE D'EPARGNE :

BANQUE POPULAIRE :

FILIALES :

Prénom et Nom du Responsable de la Délégation :

Adresse :
.....

Téléphone : Mail :



PARTICIPATION FINANCIERE

Nombre Total de Participants :

Total à régler : **295€ X** =€

Chèque à établir à l'ordre de **APC Sports**

Adresse :

Sébastien COMMIN
Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes
DRC Surendettement
1 Parvis Corto Maltese - CS 31271
33076 BORDEAUX cedex

**AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE SANS REGLEMENT DE LA
PARTICIPATION. PAS DE REMBOURSEMENT EN CAS DE FORFAIT.**



FICHE D'INSCRIPTION

CAISSE D'EPARGNE :

BANQUE POPULAIRE :

FILIALES :

Nbre	Nom	Prénom	N° Adhérent Groupe BPCE Sports	Joueur / Accompagnateur
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				



5. DEROULEMENT DU TOURNOI



GROUPES

POULE A			POULE B		
Cl.	Equipe	Pts	Cl.	Equipe	Pts
	Equipe 1			Equipe 5	
	Equipe 2			Equipe 6	
	Equipe 3			Equipe 7	
	Equipe 4			Equipe 8	

GROUPES

POULE C			POULE D		
Cl.	Equipe	Pts	Cl.	Equipe	Pts
	Equipe 9			Equipe 13	
	Equipe 10			Equipe 14	
	Equipe 11			Equipe 15	
	Equipe 12			Equipe 16	

PHASE DE POULES

	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
9h00	Equipe 1 Equipe 2	Equipe 3 Equipe 4	Equipe 5 Equipe 6	Equipe 7 Equipe 8
10h00	Equipe 9 Equipe 10	Equipe 11 Equipe 12	Equipe 13 Equipe 14	Equipe 15 Equipe 16
11h00	Equipe 1 Equipe 3	Equipe 2 Equipe 4	Equipe 5 Equipe 7	Equipe 6 Equipe 8
12h00	Equipe 9 Equipe 11	Equipe 10 Equipe 12	Equipe 13 Equipe 15	Equipe 14 Equipe 16
12h00 - 14h00	REPAS			
14h00	Equipe 5 Equipe 8	Equipe 6 Equipe 7	Equipe 1 Equipe 4	Equipe 2 Equipe 3
16h00	Equipe 13 Equipe 16	Equipe 14 Equipe 15	Equipe 9 Equipe 12	Equipe 10 Equipe 11

PHASE FINALE

	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4
9h00 ¼ Finale	1 ^e A / 2 ^e D Match 1	1 ^e D / 2 ^e A Match 2	1 ^e C / 2 ^e B Match 3	1 ^e B / 2 ^e C Match 4
10h00 ½ Consolante	3 ^e A / 3 ^e D Match 5	3 ^e B / 3 ^e C Match 6	4 ^e A / 4 ^e D Match 7	4 ^e B / 4 ^e C Match 8
11h00 ½ Finale	V. Match 1 / V. Match 3 Match 9	V. Match 2 / V. Match 4 Match 10	D. Match 1 / D. Match 3 Match 11	D. Match 2 / D. Match 4 Match 12
12h00 - 14h00	REPAS			
14h00 Matches Classement 16è - 9è	D. Match 7 / D. Match 8 16è - 15è	V. Match 7 / V. Match 8 14è - 13è	D. Match 5 / D. Match 6 12è - 11è	V. Match 5 / V. Match 6 10è - 9è
15h00 Matches Classement 8è - 3è	D. Match 11 / D. Match 12 8è - 7è	V. Match 11 / V. Match 12 6è - 5è	D. Match 9 / D. Match 10 Petite finale	
16h00 Finale	V. Match 9 / V. Match 10			



5. REGLEMENT FOOTBALL BPCE SPORTS



Mise à jour Novembre 2015

ARTICLE 1:

La participation aux compétitions, nationales ou régionales, implique l'acceptation du Règlement Intérieur de Groupe BPCE Sports. Les compétitions, nationales ou régionales, sont ouvertes à tous les adhérents répondant au Règlement Intérieur de l'Association.

ARTICLE 2:

Les qualifications régionales et le Challenge National se disputeront selon le règlement de la Fédération Française de Football.

Les critères de classement et de déroulement des épreuves sont identiques pour les compétitions nationales et régionales.

ARTICLE 3:

Les dispositions ci-après viennent en complément du règlement officiel de la Fédération Française de Football.

ARTICLE 4:

La compétition sera dirigée par trois arbitres officiels. A défaut, les capitaines d'équipes se réuniront pour désigner, soit par accord soit par tirage au sort, trois arbitres bénévoles.

ARTICLE 5:

L'organisateur et les participants se devront d'accepter et d'appliquer l'ensemble des règles officielles ou réglementaires de l'Association.

ARTICLE 6:

Toutes les équipes devront être présentes sur le lieu de la compétition un quart d'heure avant l'heure fixée pour le début de l'épreuve. Toutefois, en cas de force majeure, il sera toléré un quart d'heure de battement. Passé ce délai, l'équipe défaillante sera considérée comme étant forfait.

ARTICLE 7:

En cas de forfait délibéré, au cours des qualifications régionales ou du Challenge National, l'équipe défaillante ne participera pas à la compétition l'année suivante et devra supporter les conséquences financières de son forfait.

ARTICLE 8:

Les frais d'arbitrage seront supportés par l'ensemble des équipes participantes.

ARTICLE 9:

Groupe BPCE Sports sera représentée au Challenge National par deux Délégués qui auront pour mission d'assister l'organisateur dans le contrôle des adhésions, le tirage au sort, la tenue des résultats, les classements. Les Délégués contrôleront les mesures prises pour le bon déroulement des épreuves.

Ils confieront, pour un an, le Challenge Groupe BPCE Sports à l'équipe Challenger.

ARTICLE 10:

Le Challenge National regroupera 12 équipes (dont l'organisateur et le vainqueur de la dernière édition), soit deux équipes par région Groupe BPCE Sports désignées par les qualifications régionales et réparties en quatre poules de trois. Si l'équipe organisatrice a remporté le challenge l'année précédente, l'équipe finaliste sera qualifiée d'office. Exception : Dans le cas où le vainqueur et l'organisateur sont de la même région, le vainqueur disputera les qualifications. Les 3 premiers de l'année précédente + l'équipe organisatrice seront "têtes de série" et seront placées respectivement, le vainqueur dans la poule 1, le finaliste dans la poule 2, le 3ème dans la poule 3, l'organisateur dans la poule 4. Si le nombre de poules est inférieur à 4, on diminue d'autant les "têtes de série", c'est à dire qu'avec 2 poules nous aurons le vainqueur et le finaliste, auquel il conviendra d'ajouter le 3ème si 3 poules.

Lors du tirage au sort, la 1ère équipe tirée ira dans la poule 1, la 2ème dans la poule 2, et ainsi de suite....

ARTICLE 11:

L'épreuve sera disputée en deux phases. Toutes les rencontres se joueront en 2 fois 25 (20) minutes, à l'exception des finales jouées en 2 fois 30(25) minutes.

a) Classement à l'intérieur de chaque poule

Les matches de poule se dérouleront selon le calendrier établi par l'organisateur en fonction du nombre de terrains mis à disposition, le perdant du 1er match devant rejouer le match d'après contre la 3ème équipe de la poule.



Il sera attribué : **4 points par match gagné - 2 points par match nul**
1 point par match perdu - 0 point par forfait.

Si les équipes sont à égalité à l'issue du temps réglementaire, le résultat du match nul sera homologué (2 points), mais les équipes se départageront aux tirs au but.

Cinq joueurs, pris parmi ceux présents sur le terrain au coup de sifflet final, exécuteront ces tirs au but.

L'équipe devant tirer la première sera désignée par tirage au sort. En cas d'égalité après la première série, la série suivante sera arrêtée au premier tir manqué pour un même nombre de tirs exécutés.

Un classement sera établi à l'issue de toutes les rencontres.

En cas d'**égalité** entre **2 équipes**, on retiendra le résultat du match les ayant opposés.

En cas d'**égalité** entre **3 équipes**, on retiendra, 1) le nombre de départages par tirs au but, 2) le goal average général, 3) les buts marqués, 4) les buts encaissés, 5) le tirage au sort.

Les 2 premières équipes par poule seront qualifiées pour la phase finale.

b) Matches de classement (classement de la 9^{ème} à la 12^{ème} place) :

Les 3^{èmes} équipes de chaque poule joueront un match de départage (3^{ème} poule 1 contre 3^{ème} de poule 4 et 3^{ème} poule 2 contre 3^{ème} de poule 3).

Les gagnants se rencontreront en match de classement pour les 9 et 10^{èmes} places.

Les perdants se rencontreront en match de classement pour les 11 et 12^{èmes} places.

c) La phase finale (classement de la 1^{ère} à la 8^{ème} place) :

c-1/ Les ¼ de finale

Le 1^{er} de la poule 1 rencontre le 2^{ème} de la poule 4. Match A

Le 2^{ème} de la poule 1 rencontre le 1^{er} de la poule 4. Match B

Le 1^{er} de la poule 2 rencontre le 2^{ème} de la poule 3. Match C

Le 2^{ème} de la poule 2 rencontre le 1^{er} de la poule 3. Match D

Les perdants des matches A et C se rencontrent. Les perdants des matches B et D se rencontrent.

Les gagnants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 5 et 6^{èmes} places.

Les perdants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 7 et 8^{èmes} places.

c-2/ Les ½ finales

Les gagnants des matches A et C se rencontrent.

Les gagnants des matches B et D se rencontrent.

Les perdants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 3 et 4^{èmes} places.

Les gagnants de ces 2 derniers matches se rencontrent pour jouer la finale.

c-3/ La finale

En cas d'égalité à la fin des matches de la phase finale, les équipes se départageront aux tirs au but comme décrit plus haut. Les résultats de ces tirs au but donneront match gagné.

ARTICLE 12:

Le nombre de joueurs autorisé sur la feuille de match est fixé à 20 par équipe.

5 changements pourront avoir lieu au cours de chaque rencontre, le joueur remplacé devenant remplaçant.

En début de compétition les joueurs se verront attribuer un numéro, numéro qu'ils devront conserver tout au long du Tournoi.

ARTICLE 13:

Tout joueur sanctionné d'un carton jaune devra purger une exclusion temporaire de 5 minutes. second carton jaune lors de la même rencontre sera sanctionné d'un carton rouge, équivalent à l'exclusion.

Tout joueur exclu par l'arbitre devra purger un match de suspension (match suivant) avant de reprendre le jeu. Il en sera de même pour un joueur sanctionné d'un avertissement sur deux matches différents.

Toute agression, hors faits de jeu, d'un joueur ou d'un dirigeant vis à vis de l'arbitre, de l'un de ses assistants, d'un joueur ou d'un dirigeant de l'équipe adverse, sera sanctionnée par l'exclusion du dit joueur ou dirigeant pour la suite du challenge et pour le challenge de l'année suivante.

Lors du challenge national, il ne sera pas tenu compte des sanctions prises lors des épreuves de qualifications régionales.

En cas de match arrêté les équipes en présence marqueront 0 point, sauf décision arbitrale en faveur de l'une des équipes.

**ARTICLE 14:**

Dans le cas où l'organisateur du Challenge, prévoit 16 équipes :

- le nombre de qualifiés d'office passe de 2 à 4, soit les quatre premiers de la dernière édition
- des éliminatoires se dérouleront dans les Régions durant le premier trimestre de l'année de référence d'où sortiront 2 qualifiés par Région.

Si une Région ne peut proposer qu'une seule équipe, le tournoi éliminatoire n'aura pas lieu. La place qualificative restante sera transférée dans la Région où il y aura le plus grand nombre d'équipes participantes aux éliminatoires.

Si une Région ne présente pas d'équipe en phase éliminatoire les deux places seront réparties sur les deux Régions ayant le plus grand nombre d'équipes participantes aux qualifications sur les 4 années antérieures.

En cas d'égalité du nombre d'équipes dans deux Régions, la place supplémentaire qualificative sera attribuée à la Région où antérieurement il y a eu le plus grand nombre d'équipes participantes aux qualifications sur les 4 années antérieures.

La date butoir pour se déclarer participant aux éliminatoires sera le 31 décembre de l'année précédant l'année d'organisation.

CAHIER DES CHARGES PAR DISCIPLINE (FOOTBALL)

Durée de la compétition : 2 jours

Prévoir au minimum 2 terrains engazonnés homologués pour 12 équipes, 4 terrains pour 16 équipes.

Les arbitres devront conserver les scores des matches, le résultat des tirs au but ainsi que les noms, prénoms et décompte général des cartons jaunes et rouges par équipe.

Les Délégués Groupe BPCE Sports, en accord avec les capitaines d'équipes, pourront si de besoin réduire la durée des matches si les conditions de jeu ou l'état physique des joueurs le nécessitent.

Trophées par équipe : Outre le Challenge Groupe BPCE Sports qui est remis chaque année à l'équipe vainqueur par le vainqueur de l'année précédente, les Organisateur devront au minimum prévoir 1 coupe pour chacune des 3 équipes formant le podium.

7. INFORMATIONS PRATIQUES

Vos interlocuteurs

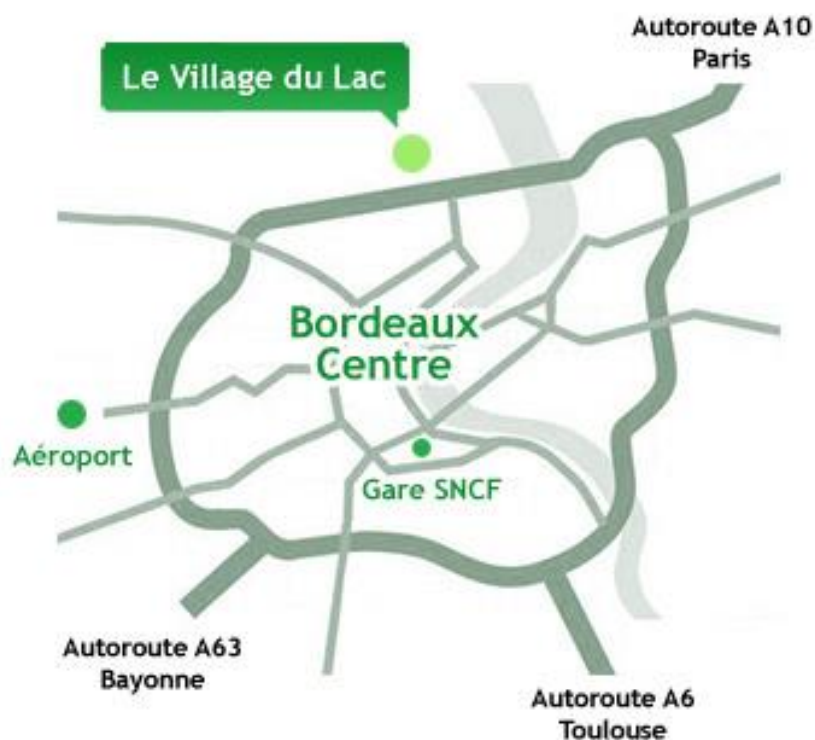
Didier LAMBROT – 06 50 02 93 31 didier.lambrot@ceapc.caisse-epargne.fr

Richard QUINTON – 06 65 71 06 50 richard.quinton@ceapc.caisse-epargne.fr

Votre hébergement Village du Lac

Boulevard Jacques Chaban Delmas 33520 Bruges (Bordeaux)

Tél : +33 (0)5 57 877 060 www.village-du-lac.com



Espace du Lac

Parc des Expositions – Entrée Porte F – Cours Jules Ladoumègue - 33300 Bordeaux

Tél : +33 (0)5 56 509 120

MERCURE Bordeaux Château Chartrons

81 Cours Saint Louis - 33300 Bordeaux

Tél : +33 (0)5 56 431 500

MATMUT Atlantique

Stade Bordeaux Atlantique – Cours Jules Ladoumègue - 33300 Bordeaux



En voiture :

Depuis Paris : **Prendre rocade direction Mérignac, Sortie n°5, suivre Camping de Bordeaux Lac.**

Depuis le centre-ville de Bordeaux : Prendre direction Bordeaux Lac, Parc des expositions.

Adresse GPS

Boulevard du Parc des Expositions

Coordonnées GPS :

44.897395,-0.582662

En Tramway et Bus :

Depuis le centre-ville, Ligne C direction Parc des Expositions puis bus ligne 73. Terminus du Bus devant le Camping.

En Avion :

L'aéroport international de Bordeaux Mérignac, situé à 12 km de notre Village, assure des vols quotidiens vers Paris (45 min.) et les principales villes françaises et capitales européennes.

Navettes régulières pour le centre-ville.

En train :

La Gare Saint-Jean accueille 260 trains par jour dont 25 allers retours Bordeaux Paris (3h) ainsi que 200 TER qui relie la capitale régionale à toutes les villes d'Aquitaine.

En transport en commun depuis la Gare Saint Jean :

Tramway C jusqu'au Parc des Expositions puis bus ligne 73 - Bus n° 73 : Arrêt Camping International

8.NOS PARTENAIRES

